

jardinier

Offre n° O081250122000097

Publiée le 22/01/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie de CARMAUX

Lieu de travail : Place de la Libération, Carmaux (Tarn)

Poste à pourvoir le : 01/05/2025

Date limite de candidature : 01/03/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

Famille de métiers : Ingénierie écologique > Espaces verts

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Métier(s) : [Jardinier ou jardinière](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

Au sein du service espaces verts, vous êtes principalement affecté aux opérations d'aménagement, de création et d'entretien des espaces verts et du domaine public communal. Vous êtes sous l'autorité du responsable du service Espaces Verts. Vous pourrez être amené dans le cadre de l'obligation de service, à intervenir sur des tâches autres que les vôtres définies par la hiérarchie.

Missions / conditions d'exercice :

1. TRAVAUX D'ENTRETIEN EN FONCTION DES SPECIFICITES BIOLOGIQUES ET PAYSAGERE DU SITE.

Tonte, débroussaillage.

Taille, élagage, abattage des arbres et arbustes.

Désherbage nettoyage des espaces publics, propreté urbaine.

Arrosage Intégré : gestion et entretien des installations existantes.

Gestion et entretien des bassins et fontaines.

Mise en oeuvre du fleurissement saisonnier (plantation, arrosage, désherbage manuel, binage)

Soins aux végétaux (protection sanitaire).
Travaux de déneigement et salage en période hivernale.
Entretien courant du matériel utilisé (nettoyage, vérifications).

2. TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGERS

Réalisation de chantiers d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail.
Engazonnement.
Plantations (arbres, arbustes, vivaces).
Pose et installation des systèmes d'arrosage intégré.
Réalisation de décoration événementielle.
Réalisation de maçonnerie paysagère.

Profils recherchés :

Compétences:

Connaissance des végétaux d'ornement.
Connaissance et maîtrise des techniques d'aménagements paysagers

(Plantations, arrosage intégré, engazonnement,...)

Techniques de débroussaillage et de désherbage.
Techniques et pratiques de gestion différenciée VRD.
Respecter les règles d'hygiène et de sécurité (EPI,...).
Travaille seul ou en équipe.

Qualités:

Sens du service public.
Capacité de discrétion et d'intégration.
Ponctualité, assiduité, application, rigueur.
Bonne résistance physique.
Sens de l'écoute et de l'observation.
Autonomie, responsabilité et sens de l'organisation du travail.

Prérequis

Permis B exigé. Permis BE et Poids Lourd souhaité.
CAP, BEPA Travaux paysagers.
CACES R482 Catégorie A (Engins compacts) et C1 (Chargeuses) souhaité.
Certificat Individuel Professionnel des Produits Phytopharmaceutiques Opérateur.
Habilitation électrique.
Formation aux premiers secours.
Peut être amené à travailler le soir, week-end et jours fériés.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0563802250

Informations complémentaires :

Candidatures par courrier uniquement avec CV et copies diplômes à :
Centre Technique Municipal
124 avenue du Roucan
A l'attention de Monsieur Anthony VERGÉ
Sous couvert de Monsieur Johan CUQ

81400 CARMAUX

Adresse de l'employeur : Mairie de CARMAUX

>Place de la Libération

81400 CARMAUX

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.